

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
PRECI-SEP
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
Vernis d'espacement, agent de démoulage et séparateur pour les restaurations acryliques/composites.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
ALPHADENT NV, Mannebeekstraat 33, 8790 Waregem, Belgique, T +32 (0)56 629 531
- **Numéro d'appel d'urgence**
Centre Antipoison (24 heures) **070 245 245** ou contactez votre centre antipoison national

2. Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Le produit ne répond pas aux critères de classification comme matière dangereuse selon le SGH et la clause 29 CFR 1910.1200.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** : Néant
- **Pictogrammes de danger** : Néant
- **Mention d'avertissement** : Néant
- **Mentions de danger** : Néant
- **Système de classification** :
- **Classement NFPA (0 - 4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

- **Classement HMIS (0 - 4)**

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0

Santé = 1
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT** : Non applicable
- **vPvB** : Non applicable

3. Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique** : Mélanges
- **Désignation**: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci-après et avec des additifs non dangereux.
- **Substances dangereuses** : Aucun composant dangereux à signaler.
- **Indications complémentaires** :
Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage poids, sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont indiquées en pourcentage en volume. Les pigments et les charges contenus dans le produit à considérer comme « dangereux » sont potentiellement dangereux en cas d'inhalation comme poussières en suspension dans l'air. L'exposition auxdits composants employés dans les revêtements, les produits de scellement, les films séparateur et les produits non pulvérisables est hautement improbable. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 15.

4. Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation** : Surexposition, déplacer la personne à l'air frais et obtenir des soins médicaux.
- **Après contact avec la peau** : Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas d'irritation/éruption cutanée ou de réaction allergique.
- **Après contact avec les yeux** : Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Consulter un médecin.
- **Après ingestion** : Recourir à un traitement médical.
- **Indications destinées au médecin**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** : Le liquide alcalin peut provoquer des brûlures ou des réactions allergiques. Les vapeurs peuvent provoquer des vertiges ou des maux de tête.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** :
Pas d'autres informations importantes disponibles

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction appropriés** : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : Les matières solides séchées peuvent brûler et dégager des fumées et vapeurs toxiques.
- **Conseils aux pompiers** : Équipement spécial de sécurité : Vêtements protecteurs et appareil de protection respiratoire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Assurer une aération suffisante. Porter des gants.
- **Précautions pour la protection de l'environnement** : Aucune mesure particulière n'est requise. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément aux réglementations nationales, régionales et locales.
- **Référence à d'autres rubriques** : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés. Porter des gants et des lunettes de protection. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage** : Ne pas congeler ou stocker dans un endroit non chauffé. Garder le récipient bien fermé ou prévenir la déshydratation ou le durcissement.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Stocker dans un endroit frais à l'abri de sources directes de chaleur.
- **Indications concernant le stockage commun** : Pas requis
- **Autres indications sur les conditions de stockage** : Éviter le stockage (ou l'envoi) dans des conditions de gel.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Pas d'autres informations importantes disponibles

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** : Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel (consulter les listes ci-dessous)**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire** : Utiliser un équipement de protection respiratoire certifié dans le cas d'exposition excessive aux particules dans l'air. Consulter le fabricant de respirateur lors du choix de l'équipement le plus approprié pour chaque application. Observer les limitations d'utilisation de respirateur spécifiées par le fabricant.
- **Protection des mains** : Gants de protection : gants en vinyl ou en latex
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité pourvues de protections latérales
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs / tablier de laboratoire

9. Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Informations générales

- Aspect

Forme : Liquide

Couleur : Rose

- Odeur : Légère odeur caractéristique d'ammoniaque

- Changement d'état

Point de fusion : Non déterminé

Point d'ébullition : 100 °C

- Point d'éclair : Non applicable

- Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

- Poids spécifique : .960

- Solubilité dans/Miscibilité avec : Dispersable

- Teneur en solvants

Solvants organiques : 0,0 %

Teneur en matières solides : 38 à 58 %

- Autres informations : VOC : 0

Poids par gallon : 7,995 lb

10. Stabilité et réactivité

- Réactivité : Aucune

- Stabilité chimique : Stable

- Décomposition thermique / conditions à éviter : La décomposition thermique peut produire des gaz toxiques. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- Possibilité de réactions dangereuses : Agents oxydants forts

- Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes, le gel ou la chaleur intense. Éviter l'exposition prolongée à l'air.

- Matières incompatibles : Les solvants, les acides et les sels multivalents peuvent entraîner une coagulation du liquide.

- Produits de décomposition dangereux : Par la chaleur intense et le feu : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote

11. Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë :

- Effet primaire d'irritation :

- Sur la peau : En règle générale, ce produit n'irrite pas la peau. **Attention : Ce produit contient du caoutchouc de latex naturel pouvant causer des réactions allergiques.**

- Sur les yeux : Effet d'irritation.

- Sensibilisation : Effet sensibilisant par inhalation en cas d'exposition prolongée.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage selon les méthodes de calcul approuvées en interne applicables aux préparations: En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

- **Catégories cancérogènes**
- **CIRC (International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer)** : Aucun des composants n'est compris.
- **NTP (National Toxicology Programme – Programme national de toxicologie)** : Aucun des composants n'est compris.
- **OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration – Administration de la santé et de la sécurité au travail)** : Aucun des composants n'est compris.

12. Informations écologiques

- **Toxicité** :
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles
- **Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement** :
- **Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles
- **Mobilité dans le sol** : Pas d'autres informations importantes disponibles
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** : Pas nocif pour l'eau.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB** :
- **PBT** : Non applicable
- **vPvB** : Non applicable
- **Autres effets néfastes** : Pas d'autres informations importantes disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** : Évacuation conformément aux prescriptions légales
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : Évacuation conformément aux prescriptions légales

14. Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, ADR, AND, IMDG, IATA** : Non réglementé
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT, ADR, AND, IMDG, IATA** : Non réglementé
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT, ADR, AND, IMDG, IATA**
- **Classe** : Non réglementé
- **Groupe d'emballage**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** : Non réglementé
- **Dangers pour l'environnement** : Non applicable

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : Non applicable
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC** : Non applicable
- **Indications complémentaires de transport** : DOT, ADR, IMDG, IATA – Non réglementé pour le transport. Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
- **« Règlement type » de l'ONU** : -

15. Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **SARA**
 - **Section 355 (substances extrêmement dangereuses)** : Aucun des composants n'est compris.
 - **Section 313 (listes de produits chimiques)** : Aucun des composants n'est compris.
 - **TSCA (Toxic Substances Control Act)** : Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.
- **Proposition 65**
- **Produits chimiques connus pour causer le cancer** : Aucun des composants n'est compris.
- **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductrice** : Aucun des composants n'est compris.
- **(DSL) Canada Domestic Substance List** : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne DSL (Canada Domestic Substance List) ou en sont exemptés.
- **Catégories de cancérogénicité**
- **EPA (Environmental Protection Agency)** : Aucun des composants n'est compris.
- **TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)** : Aucun des composants n'est compris.
- **MAK (German Maximum Workplace Concentration)** : Aucun des composants n'est compris.
- **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)** : Aucun des composants n'est compris.
- **Évaluation de la sécurité chimique** : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations :

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO : International Civil Aviation Organisation

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT : US Department of Transportation

IATA : International Air Transport Association

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (USA)

HMIS : Hazardous Materials Identification System (USA)